

Charte du rassemblement : TAIZÉ 26-30 octobre 2017

S'inscrire au rassemblement à Taizé c'est s'engager à respecter les règles posées pour un « *bien vivre ensemble* » :

- ✓ Respect de toutes les personnes.
- ✓ Respect de son corps : alcool, tabac et stupéfiants strictement interdits.
- ✓ Respect des lieux qui nous accueillent : nous serons hébergés au sein de la communauté par les frères et des bénévoles dont nous respecterons le travail et le sommeil.
- ✓ Respect de l'environnement : respect du site, des installations et chasse au gaspillage.
- ✓ Respect de tous les temps proposés : nous serons là pour vivre ensemble un grand moment.

Les téléphones portables seront éteints toute la journée et utilisables dans les temps libres.

Le non-respect de ces règles élémentaires entraînerait un renvoi du jeune dans sa famille, billet de retour en train à la charge de la famille.

Pour que ce rassemblement soit une fête, tu es attendu avec

- ta bonne humeur et tes talents (les musiciens peuvent apporter leur instrument)
- ton envie de partager, de prier, de chanter, de rire !

N'hésite pas : inscris-toi avant le 06 octobre 2017

Renseigne-toi auprès de ton responsable ou ton APS

Pas d'inscription individuelle de jeune sans animateur

**P. Pierre Brugidou
Paroisse Saint-Julien-de-la-Mosson
34790 GRABELS
0467754907 – p.brugidou@diocese34.fr**



Séjour pour les lycéens

Taizé

2017



du jeudi 26 au lundi 30 octobre



Inscription pour Taizé du 26 au 30 octobre 2017

Je soussigné (nom et prénom du parent responsable)

.....

n° de mobile (parents).....

email (parents).....

adresse postale

parent de (nom et prénom du jeune) G F

.....

né(e) le..... à

fréquentant habituellement le groupe Pic Saint-Loup

inscris mon fils/ma fille au séjour à Taizé du 26/10 au 30/10/17.

Pendant le séjour, je donne la responsabilité morale de mon enfant au directeur du pèlerinage, et je l'autorise, le cas échéant, à prendre les mesures nécessaires concernant l'état de mon enfant.

Je garantis l'exactitude de la fiche sanitaire de liaison remplie et signée.

Je règle la somme de 106 €, dont 6 € d'assurances, à l'ordre de "AD 34 - Pèlerinages" et je renvoie ce coupon et le(s) chèque(s) à : **Paroisse Saint-Julien-de-la-Mosson - 2, rue du presbytère - 34790 GRABELS**

Fait le..... Signature(s)

partie à découper et à renvoyer



Pèlerinage diocésain des Lycéens à TAIZÉ du jeudi 26 au lundi 30 octobre 2017

Pourquoi se rassembler ?

- Pour connaître ou retrouver la spiritualité de Taizé.
- Pour vivre un temps fort de vacances, de partage, de ressourcement et de prière.
- Pour faire route à la suite de Jésus-Christ aux côtés d'autres chrétiens (catholiques, protestants, orthodoxes) de France et d'Europe.

Pour qui ?

Les lycéens et les jeunes appartenant à différents groupes de d'Église, ayant **15 ans** et plus.

Où et quand ?

**A la communauté de Taizé (71250) en Bourgogne,
du jeudi 26 au lundi 30 octobre 2017 compris**

Aller et retour en autocar au départ de Béziers, Agde, Sète, Montpellier, Lunel.

Prévoir

Affaires personnelles (**vêtements chauds**, affaires de pluie, bonnes chaussures ne craignant pas la boue, pantoufles ou claquettes, trousse et serviette de toilette, effets personnels), **duvet chaud**, lampe de poche, papier, stylo, bible, Et ta bonne humeur.

Pensez au pique-nique pour le midi du premier jour.

Le Prix : 106,00 €, dont 6 € d'assurances, à l'ordre de « **AD34 Pèlerinages** »

Les parrainages, ventes de gâteaux, etc. peuvent diminuer ce prix qui ne doit pas être un obstacle à l'inscription.

➤ **Inscription avant le 06/10 à renvoyer remplie, avec la sanitaire de liaison et le chèque de 106,00 € à l'ordre de «AD 34 Pèlerinages»**

partie à garder